

# Le Journal de *Sémeries*

Conçu et réalisé par la commission d'information



*Photo Alexandre Rive*

## Edito

La pandémie derrière nous (espérons-le), une vie avec moins de contrainte et plus de convivialité nous attend .

Après deux ans d'annulation, la fête des voisins et nos deux ducasses vont pouvoir se tenir. On va retrouver le bonheur d'être ensemble .

Avec le contournement d'Avesnes (oui les travaux ont commencé) et le projet de mise à 2 voies de la RN2

entre Laon et Avesnes sur Helpe notre territoire se voit offrir une formidable opportunité, une attractivité que ce soit au niveau population ou au niveau économique .

Dans le précédent numéro je vous avais parlé de notre projet école, jardin d'enfants. Aujourd'hui, nous touchons au but.

La subvention de l'État (DETR) nous a été accordée. La consultation des entreprises touche à sa fin et si tout se passe bien les travaux devraient commencer dès la fin de l'année scolaire.

Ce qui ne devrait pas gêner le fonctionnement de notre école .

Un très beau projet qui se concrétise.

Bonne lecture à toutes et à tous

Herve Laspalas

## Élagage et entretien des haies en bordure des voies publiques

**Les haies des propriétés privées qui bordent les routes peuvent se révéler dangereuses pour la circulation des piétons et des véhicules en réduisant la visibilité.**

Afin d'éviter ces difficultés, nous vous rappelons que les propriétaires riverains ont l'obligation de procéder à la taille et à l'entretien des haies et plantations en bordure du domaine public.

La responsabilité d'un propriétaire serait engagée si un accident survenait.

Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies et branches à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées avec une hauteur limite de 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les panneaux de signalisations et ne gênent pas la visibilité en intersection de voiries.

Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)

Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116- 2 – 5° du code de la voirie routière)

La commune va réaliser prochainement un bilan sur le linéaire de haies et plantation privées qui ne seraient pas élaguées en limites de voies et chemins communaux. C'est pourquoi il vous est demandé si vous êtes concerné d'intervenir dans les meilleurs délais.

Le maire peut le cas échéant contraindre un propriétaire à élaguer des arbres et plantations en lui adressant une injonction de faire. En cas de mise en



demeure sans résultat, le maire pourra ordonner des travaux d'élagage, les frais afférents aux opérations étant alors automatiquement à la charge des propriétaires négligents.

Un riverain qui planterait ou laisserait croître des haies ou des arbres à moins de deux mètres de la route sans autorisation s'expose également à une amende de 1500 euros (article R. 116-2 du code de la voirie routière).

Nous ne souhaitons pas en arriver là et comptons sur votre civisme.

Pour ce qui concerne les conducteurs (EDF) pris dans les arbres sur votre propriété, votre responsabilité serait engagée en cas de dommage matériels ou de perturbations électriques aux ouvrages de distribution publique causés par mes plantations. (articles 323-3 à L 323-9 et L 323-12 du code de l'énergie et de l'arrêté interministériel du 17 mai 2001)

Vous pouvez prendre contact avec ENEDIS pour tous ces problèmes d'élagage au 09.73.72.25.00

**SPA**  
**Nature et Sens**  
Centre de Bien-être soins Esthétiques  
2 rue des grands arbres  
59440 Séméries Zorées  
**03 27 60 65 20**  
Espace privatif ET soins Esthétiques

**SARL LEBECQ**  
Vente et réparation  
Motoculture de plaisance  
Matériel agricole  
7, rue de Brode  
59440 SEMERIES  
TEL.: 03.27.59.05.37  
Fax: 09.70.62.35.25  
SARL.LEBECQ@ORANGE.FR

## Le point sur les travaux dans la commune

L'activité ne manque pas aux services techniques. Dans les derniers mois écoulés, nos agents ont procédé à de nombreux travaux :

- Réfection du puisard et remise en état de la pompe vide cave de l'école. Celle-ci est maintenant bien sèche.

- Mise en place d'éclairage LED au niveau de la classe de l'école, du jardin d'enfants et du secrétariat de la Mairie, ce qui améliore ainsi la luminosité et permet des économies sur les consommations d'électricité.

- Mise en place de cellules sur l'éclairage public afin de mieux maîtriser l'allumage et l'extinction de celui-ci et ainsi réduire le coût des consommations.

- Curage des fossés et nettoyage des têtes de ponts.

- Vérification par visite sur le terrain des ponts sur nos routes communales. Cette opération de sécurité est prise en compte par le Département.

- Remise en peinture de la salle des mariages de la Mairie.

- Réfection de 86 barreaux des grilles de l'ancien cimetière. Les grandes grilles sont encore à terminer avant la mise en peinture par la 3CA.

- Réinstallation et repotage des bacs à fleurs avec fumier et terreau afin de permettre le repiquage fin mai.

- Le parterre devant l'école a été amélioré par le retrait des rosiers et le semis de gazon. Trois bacs ronds



qui seront garnis de fleurs ont été placés. Ces opérations permettront un gain de temps lors de l'entretien tout au long de la saison.

- Reprise des tontes et du désherbage.

Philippe Dequesne  
et les agents techniques

## 519 habitants au Recensement 2022

La municipalité tient à remercier, d'une part les agents recenseurs qui sont allés au contact de la population pour collecter les informations utiles au recensement et, d'autre part toutes les personnes qui ont fait preuve de sens civique, d'implication pour la commune et de respect vis-à-vis de notre institution.

Au bilan du retour des questionnaires, notre commune, avec ses 250 adresses d'habitation, 225 habitations recensées, 19 logements vacants, 1 résidence secondaire, et 5 logements non recensés, comptabilise 519 habitants. Ce chiffre doit être maintenant entériné par l'Insee.

Les Sémerisiennes et Sémerisiens, qui se sont fait recenser, vont être pris en compte pour déterminer, notamment, le montant de la dotation financière versée à la commune de Sémeries par l'Etat afin qu'elle puisse investir pour répondre aux besoins de sa population.

Il est à regretter que 5 logements n'aient pu être recensés, soit par absence des occupants, soit par opposition catégorique à transmettre des informations, même non confidentielles.



Une telle attitude qui s'est accompagnée généralement de remarques parfois irrespectueuses à l'encontre des agents recenseurs pourtant dévoués, prévenants et diplomates, est difficilement compréhensible...

En revanche, il n'en demeure pas moins que le recensement est obligatoire pour toute personne résidant en France et que le fait de s'y soustraire « volontairement » est passible d'une amende.

## Histoire de chapelles :

### Dans le jardin du 24/26 route d'Avesnes à Zorées.

Ma grand-mère maternelle Blanche, Adèle Fauquet nommée Pauline est née le 22 Mars 1879 à Sémeries. Sa maman, Marie Apolline née DEQUESNE, épouse Fauquet, est décédée en donnant vie à son cinquième enfant, Odile, le 20 Aout 1888. Suite à son décès, les cinq enfants sont confiés à la famille Dequesne qui habitait près de l'école de Zorées. Odile est elle-même décédée à l'âge de 25 ans de la tuberculose alors qu'elle vivait avec ma grand-mère au 24 route d'Avesnes.

Ma grand-mère «Pauline» s'est mariée avec Henri Joseph Bonnaire le 13 Juin 1906. Ce dernier est décédé le 24 Janvier 1907 des suites de ses blessures, lors d'une altercation entre deux hommes qu'il voulait séparer. Leur fille unique, ma maman, Henriette Bonnaire, est née le 7 Mai 1907. Ma grand-mère habitait déjà au 24 route d'Avesnes, où elle a élevé seule ma maman avec son jardin et sa pâture de maison grâce à laquelle elle nourrissait une vache.

Arrive la première guerre mondiale. Paul, le frère de ma grand-mère, est mobilisé. Il combattra sur la ligne de front, dans les tranchées durant une grande partie de la grande guerre. Ma grand-mère, «Pauline», très croyante, châtiée par toutes ces difficultés, avait promis de faire construire une chapelle en remerciement si son frère revenait vivant de cet enfer. Fort heureusement, Paul est revenu vivant de cette terrible épreuve. Je l'ai bien connu, il vivait à Cantraine et est décédé au printemps 1949.

Mes parents, Henriette Bonnaire et Julien Williame se marièrent le 28 Décembre 1925. Ils sont venus habiter avec ma grand-mère et se sont installés en



tant qu'agriculteurs.

Cette chapelle fut construite après le seconde guerre mondiale, dans les années 1950 par mon père et ses amis. Elle est dédiée au Christ Rédempteur et à Notre Dame de Lourdes.

Ma grand-mère est décédée en Mai 1961.

L'histoire de cette chapelle a été écrite par madame Paule Jacquinet, petite fille de Blanche Fauquet épouse Bonnaire, «Pauline», et Henriette Bonnaire, épouse Williame.

**SOCIETE des TRANSPORTEURS  
ASSOCIES de ZOREES**

**DUMESNIL Bruno  
DELBIGOT Sébastien**



6, rue de Rainsard - 59440 SEMERIES-ZOREES  
Tel: 03.61.95.50.10 - Fax: 03.59.35.00.44  
mobile: 06.16.32.31.73 - brunodumesnil@sfr.fr

**L'Atelier du Crapaud Charmant**



Rénovation siège ancien et contemporain  
Créations couture Broderie  
39 rue Nationale  
Hameau de Zorées  
59440 Sémeries  
Fixe 03 27 59 75 56  
Portable 06 44 08 05 14  
[www.facebook.com/atelierducrapaudcharmant](http://www.facebook.com/atelierducrapaudcharmant)

# Au 18, rue des Grandes Zorées

*Quand j'ai fait construire ma maison au hameau de Zorées en 1981, je m'étais fixé deux objectifs : édifier une chapelle et creuser un étang.*

La chapelle fut édifiée en 2002 et l'étang creusé en 2006.

## **Pourquoi Saint Fiacre et Saint Druon ?**

Quand la chapelle sortit de terre, une voisine de mes parents, Madame Hardy, me donna trois statuettes, deux en terre cuite rouge et une en plâtre. Je les peignis moi-même.

Saint Fiacre né vers 590, décédé vers 670. Il est le Saint patron des jardiniers, arboriculteurs, herboristes, horticulteurs, pépiniéristes... Il est fêté le 30 Aot.

Saint Druon de Sebourg né en 1118, décédé en 1186.

Saint patron des bergers dans le nord de la France. Il est fêté le 16 Avril.

Le troisième est Saint Antoine de Padoue né en 1195, décédé en 1231, Saint patron des objets perdus. Il est fêté le 13 Juin.

Il y a aussi une statuette de Saint Jacques de Compostelle, lieu de pèlerinage en Galice, au nord-ouest de l'Espagne, près de l'Océan Atlantique. Pour atteindre ce lieu de culte, une multitude de chemins parcourent l'Europe. Cette statuette me fut donnée par des amis qui ont fait le périple.

Reste une petite icône pieuse de Jérusalem que la grand-mère de mon épouse a ramené d'un pèlerinage.



Texte et photo : Philippe Dequesne

## Paroles d'anciens : Alain nous raconte...

*Un ancien du hameau de Zorées prend plaisir à nous raconter la vie telle qu'il l'a connue dans sa jeunesse, c'est-à-dire dans les années avant 1960.*

«Aujourd'hui, il reste peu d'exploitations agricoles, les anciens vivaient bien avec environ 30 fermes dans le hameau, c'était viable, partout on élevait des cochons pour arranger les finances.

Maintenant pour les agriculteurs restant, afin d'améliorer les finances, une seule solution. C'est compliqué la solution des déclarations, difficiles pour obtenir des subventions et primes. Ils ne sont pas à envier.

La vie locale était réputée pour ses courses cyclistes amateur autour du hameau. Il y avait peu de circulation, donc la grand' route était libre avec la ligne d'arrivée au café existant alors avec sa salle des fêtes. Pour remémorer l'importance de cette compétition, certains concurrents ont participé au Tour de France dans leur carrière.



C'était le bon temps. Période où l'on allait voir chez le voisin la Piste aux Etoiles à la télévision en noir et blanc.

Nos enfants étaient tout petits, ils approchent de la retraite...»

## France Rénov' : Guichet Unique pour la rénovation énergétique de l'Habitat !



Vous avez froid chez vous ? Vous avez de grosses factures d'énergie ? Vous souhaitez faire des travaux et connaître les aides mobilisables ou être accompagné ?

Le territoire accueille désormais 2 « **Espaces Conseil France Rénov'** » pour répondre gratuitement et sans engagement à vos questions et vous aiguiller dans votre projet.

### 100% des habitants accompagnés sur la rénovation de leur logement !

Compte tenu des besoins en matière de rénovation énergétique du logement, les intercommunalités ont souhaité renforcer leurs dispositifs en la matière. Au regard du nombre d'habitants du territoire (225 000 hab.) et dans une logique de « **Guichet Unique de l'Habitat** », 2 « **Conseiller(e)s France Rénov'** » sont là pour répondre à vos questions :

- **Service Habitat de la CAMVS** : 1 Conseiller France Rénov' dont le portage est assuré par l'ADIL NPdC
- **Guichet Unique de l'Habitat (CCPM, CCSA, 3CA)** : 1 Conseillère France Rénov' dont le portage est assuré par le Parc

Ce nouveau service, financé par les intercommunalités et la Région Hauts-de-France, est un service gratuit, neutre et indépendant mis à disposition de tous les propriétaires du territoire. Ce service s'adresse également aux entreprises du petit tertiaire privé (TPE, commerces, artisans, bureaux, restaurants). Il répond aux questions techniques ou financières qui portent sur votre projet de rénovation.



Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, tous les habitants du territoire peuvent être accompagnés quelque soit leur niveau de revenu. Ce **Guichet Unique de l'Habitat** est la porte d'entrée de l'Habitant en matière de rénovation du logement, il oriente le particulier en fonction de sa situation, de son lieu d'habitation vers le dispositif adéquat à son projet (PIG, OPAH, PASS Rénovation...).

## Comment en savoir plus ?

Vous habitez les Communautés de Communes du Cœur de l'Avesnois, du Sud Avesnois ou du Pays de Mormal :

Un seul contact, Marie-Alice CANONNE : [habitat@parc-naturel-avesnois.com](mailto:habitat@parc-naturel-avesnois.com) sur rendez-vous au 07-50-72-00-20

Permanences : Le Quesnoy, Landrecies, Bavay (en alternance) les lundis après-midi, Fourmies les jeudis après-midi, Avesnes-sur-Helpe les vendredis matin.

Vous habitez la Communauté d'Agglomération de Maubeuge Val de Sambre :

Un seul contact, le service habitat : [habitat@amvs.fr](mailto:habitat@amvs.fr) ou au 03-27-53-01-00

Permanences : Pôle Accueil de la CAMVS (Maubeuge) les mardis après-midi, les mercredis matin et les vendredis matin.

# La recette de Charlotte

## Tartelettes au citron

### Pour la pâte sucrée

100g de beurre  
6 jaunes d'œufs  
100g de sucre  
250g de farine

### Pour la meringue

3 blancs d'œufs  
175g de sucre

### Pour la crème citron

3 jaunes d'œufs  
Le zeste d'un citron  
Le jus de 3 citrons  
75g de maïzena  
250ml d'eau  
100g de sucre  
25g de beurre

### La pâte sucrée

Faites ramollir le beurre dans un plat y ajouter le sucre et mélanger. Ajouter les jaunes d'œufs un à un. Et verser la farine petit à petit. Réaliser une boule et faire reposer la pâte 30min. Après le repos, étaler la pâte à environ 2mm d'épaisseur et détailler des ronds un peu plus larges que les moules à tartelettes. Abaisser la pâte dans les moules et enfourner 15min à 180°.

### Crème au citron

Presser les citrons et en zester un. Séparer les blancs des jaunes. Faites chauffer l'eau. Dans un bol mélanger le jus de citron et la maïzena jusqu'à obtention d'un mélange homogène. Verser dans l'eau et fouetter énergiquement jusqu'à épaississement. Ajouter ensuite les jaunes d'œufs, le sucre et le beurre. Remplir les tartelettes.

### Meringue

Monter les blancs en neige à l'aide d'un fouet électrique. Lorsque les blancs sont bien fermes, ajouter le sucre et battre de nouveau jusqu'à ce que la meringue forme des pics. Lorsque la meringue est bien ferme, la disposer par dessus le lemon curd sur les tartelettes. (lemon curd = crème au citron) Réaliser des formes à l'aide d'une fourchette. Enfourner 20 minutes au four à 150°. Décorer avec des feuilles de menthe pour ajouter de la couleur.

### Termes techniques

Abaisser: Étaler, à l'aide d'un rouleau à pâtisserie une pâte sur une surface farinée afin de lui donner l'épaisseur et la forme voulues.



## GAEC GOULART ET FRERES

Beurres, Crème, Fromage Blanc  
(Frais pressé et Ptit Zorées)

Présent sur les marchés  
d'Avesnes sur Helpe,  
Aulnoye Aymeries et Fournies

21, rue du Fourmanoir  
59440 Sémeries Zorées  
Tél/fax: 03.27.59.80.18

## Le Panier Vert

Vente  
à la Ferme

FRUITS - LEGUMES - POMME DE TERRE -  
PRODUITS LAITIERS - TERROIR

AXE AVESNES / SAINS DU NORD  
Du Mardi Au Samedi 10h-19h  
9, Rue Nationale 59440 SEMERIES  
06.30.54.59.19

## Gala, salon, assemblée générale... au programme de l'A.S.A.D

Le grand gala de danse arrive à grands pas. Il se déroulera à Boulogne sur Helpe le 18 juin. Il affiche déjà complet. Plus de 150 personnes sont attendues.

L'association a le projet d'organiser le 2 Juillet une exposition vente d'artisanat et de présentation d'auto entrepreneurs sur le stade de Sémeries. Si cela vous intéresse, prenez contact afin de réserver votre emplacement (25 € la journée pour 5 mètres).

L'A.S.A.D prévoit de relancer les inscriptions pour la danse, avec un nouveau groupe «éveil» destiné aux petits dès 2 ans et demi.

Le renouvellement de notre bureau aura prochainement lieu. Vous êtes les bienvenues. La date de l'assemblée générale vous sera communiquée prochainement.



## Le bureau de Sémeries en Fête reconduit

Le 3 Mai dernier, l'association Sémeries en fête a tenu son assemblée générale.

La Présidente Catherine Beaussart a dressé le bilan des divers événements organisés depuis la dernière assemblée générale : soirée du 13 Juillet 2021, vente de sapins, venue du Père Noël et de ses amis, chasse aux œufs le lundi de Pâques...

Certains événements ont dû être malheureusement annulés comme la ducasse de Zorées en 2021 et la S' Eloi.

La trésorière Marie Annick Betry a présenté le bilan financier puis l'association a procédé au renouvellement de son bureau.

Sont réélues la Présidente M<sup>me</sup> Catherine Beaussart (06.45.06.01.38), la Trésorière M<sup>me</sup> Marie Annick Betry, la Secrétaire M<sup>me</sup> Mélissa Pérot.

Lors de cette réunion, de nouveaux membres se sont présentés et ont été chaleureusement accueillis.



Visite à l'école organisée par Sémeries en Fête

**CAMPING** ★ ★  
**AU BOL D'AIR**  
MINI GOLF EPICERIE ANIMATIONS  
VENTE ET LOCATION de MOBILHOMES et CARAVANES D'OCCASION  
M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> MICHELS  
Eric et Murielle  
TEL 03.27.59.05.54  
16 rue de Flaumont  
59440 SEMERIES  
campingauboldair@orange.fr  
A proximité du VALJOLY

**La mare aux canards**  
BAR-TABAC PRESSE  
6, rue de la Mairie - 59440 SEMERIES - TEL. 03.27.59.05.47



## Les battants de Sol Si Do sans fausse note

La société de musique «Les battants de SOL SI DO» recrute toujours.

Les répétitions ont lieu le samedi de 17h à 18h30 à la salle Raymond Lebecq sur le côté de la mairie.

Rendez-vous vous est donné pour le concert de ducasse le dimanche 26 juin.

Et Rejoignez les musiciens sur leur page Facebook «Harmonie de Sémeries»



Les battants de Sol Si Do se produiront à la ducasse de Sémeries le 26 juin.

## Du côté du club de l'Amitié



Le club de l'amitié des anciens de Sémeries et Zorées vous invite à son assemblée générale qui aura lieu le mercredi 15 juin à 12 h au restaurant Chez Marc Lalaut Route d'Étroeungt à Avesnelles.

Il sera suivi d'un repas pour ceux qui veulent y participer.

Le club est ouvert à tous sans limite d'âge. Venez participer aux diverses activités qu'il organise chaque premier et troisième mercredi du mois (jeux de cartes, jeux de société, sorties ludiques, barbecue, repas du club en décembre et autres...)



## Agenda

**Ducasse de SEMERIES  
Les 25 et 26/06/22**

**Week end : RURAL SPORT  
les 09 et 10/07/22**

**Retraite aux flambeaux  
le 13/07/22**

**Intervillage  
organisé à Sains du Nord  
le 30/07/22**

**Ducasse de ZOREES  
les 20 et 21/08/22**

LES VENDREDIS, SAMEDIS & VEILLE DE JOURS DE FÊTES DE 23H00 À 7H00 DU MATIN

2 Espaces / 2 Ambiances Généraliste, Electro House, Rnb, Ragga... Et Années 80's / 3 Bars

36, RUE DU FOURMANOIR - 59440 SÉMERIES  
AXE AVESNES/HELPE-SAINS DU NORD  
[www.oxodiscotheque.com](http://www.oxodiscotheque.com)

**TURBOJET SARL**

- Terrassement
- Transport tracto-benne
- Evacuation des terres
- Déneigement
- Assainissement
- Vidange - Fosse Siphonique
- Curage
- Tout à l'égoût
- Création d'étangs
- Fourniture/pose de cuves de récupération d'eau
- MICRO - Tracteur aux fraises

**DEVIS GRATUIT**

19, route de Floumont - 59440 SEMERIES  
Tel : 06 86 08 16 96

## Maisons fleuries et illuminations de Noël

Le 20 Février dernier a eu lieu la cérémonie de remise des récompenses pour les maisons fleuries organisée par la mairie.

Les dix premiers lauréats ont reçu un bouquet de fleurs accompagné par des bons d'achat pour les trois premiers.

Les gagnants sont : 1<sup>er</sup> M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Godbille, 2<sup>ème</sup> M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Prevost Christian, 3<sup>ème</sup> M<sup>r</sup> Carpentier Jean et (hors concours 1<sup>er</sup> prix 2020) M<sup>me</sup> Bouzere

L'association Sémeries en Fête s'est jointe à cette cérémonie pour remettre les récompenses des illuminations de Noël. Lorsque le jury a sillonné le village, 31 maisons étaient illuminées. Tous les participants ont reçu une boîte de chocolat et quatre paniers garnis ont été remis au domicile des gagnants (absents à la cérémonie)



Les gagnants sont 1<sup>er</sup> prix M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Delbigot, 2<sup>e</sup> M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Davoine Eric, 3<sup>e</sup> M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Prevost et hors concours (gagnant 2020) M<sup>r</sup> et M<sup>me</sup> Baras

Nous rappelons que ces concours sont organisés sans

inscription.

La municipalité et l'Association Sémeries en Fête vous remercient pour votre participation à l'embellissement du village été comme hiver.

## Lundi de Pâques : La chasse aux oeufs

C'est sous un beau soleil qu'une quarantaine d'enfants ont participé à la traditionnelle chasse aux oeufs organisée à l'école Raymond Lebecq de Sémeries.

Le partage de la chasse a été effectué pendant que les petits et grands profitaient d'un moment de convivialité offert par l'association Sémeries en fête.



**Odile Bosquet Reiki Usui**  
Praticienne Maître Reiki

靈氣

Soins énergétiques  
39 rue Nationale  
Hameau de Zorées  
59440 Sémeries  
Portable 06 44 08 05 14



**Le chant des oiseaux**

**Jean-Pierre et Chantal Cornée**  
30 rue de Flaumont - Sémeries  
03.27.59.08.33 - j.p.cornée@wanadoo.fr

Agriculture biologique depuis 1982

Nous vous proposons nos légumes et fruits de saison, jus de pomme et cidres sur le marché de Fourmies les samedis matin (sur commande, à la ferme, pour nos jus de pomme et cidres)

## Avesnes Montagne pour les enfants du village

La municipalité de Sémeries a offert une entrée à tous les enfants de Sémeries-Zorées pour Avesnes Montagne qui s'est déroulé du 05 Février 2022 au 20 Février 2022.

37 enfants ont participé à cet évènement.

Ils ont pu profiter de la patinoire de glace, de la piste de luge synthétique, du parcours de ski de fond synthétique, de la descente de ski alpin synthétique, se familiariser au curling, et pour les petits un parcours trappeur. Un écran en plein air retransmettait les meilleurs moments des jeux olympiques d'hiver.



## Pierres et minéraux France



Depuis 2021, une nouvelle entreprise s'est implantée à Sémeries. Elle est spécialisée dans la vente en ligne d'articles ésotériques tels que bijoux, minéraux, décoration, produits de bien être....

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous au 06 40 22 39 84 pour voir les articles à l'adresse suivante : 42 Rue du Hameau à SEMERIES,

Vous pouvez également retrouver la boutique en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.pierreminerauxfr.com>

## C'est votre journal !

C'est le journal de votre commune et c'est donc NOTRE JOURNAL.

Je remercie les Sémerisiennes et les Sémerisiens qui nous ont déjà transmis un article concernant leur propre histoire ou l'histoire de leur quartier, de leur rue, de leur hameau ou l'Histoire de leur, de NOTRE village. Notre volonté est, au-delà de l'information des choses officielles et administratives de la commune, de faire partager à l'ensemble les souvenirs mais aussi les avenir de notre commune.

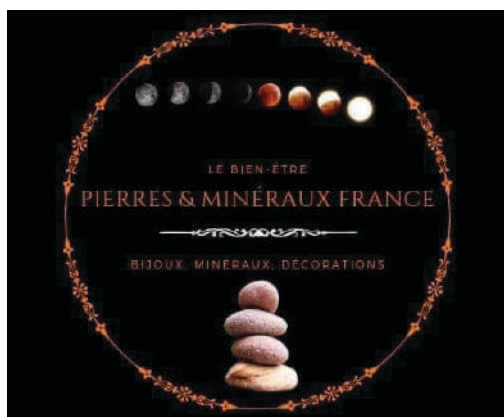
Nous avons tant de choses à partager,

Envoyez- nous vos articles sur papier en les déposant en Mairie ou par mail en les envoyant à [daniel.descamps041@orange.fr](mailto:daniel.descamps041@orange.fr) ,

Nous les diffuserons dans nos prochaines parutions ou vous rencontrerons pour en parler si vous le souhaitez.



Daniel Descamps  
Adjoint à l'information et la communication



**EIRL**  
**AURELIEN SIRO**  
**ARTISAN MAÇON**  
MAÇONNERIE NEUVE, RÉNOVATION  
INTÉRIEUR-EXTÉRIEUR, ISOLATION ET PLACO  
**06.18.69.01.73**  
[AURELIEN.SIRO@GMAIL.COM](mailto:AURELIEN.SIRO@GMAIL.COM)  
15, RUE DE LA MAIRIE - 59440 SEMERIES

# Infos pratiques



## Mairie de Sémeries

2, rue de Flaumont

59440 SEMERIES

☎ 03.27.59.05.64

📠 03.27.59.08.63

✉ mairiesemeries@wanadoo.fr

## OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi - Mardi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h30

Mercredi : 08h30 - 12h30

Jeudi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 19h00

Vendredi : 8h30 - 12h00 et 13h30 - 16h15

## Permanence de M<sup>r</sup> le Maire :

Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>eme</sup> samedis de chaque mois



## JOUR ET HORAIRES D'OUVERTURE DES DECHETTERIES

		Avesnelles	Solre-le-Château
Lundi	9h00 - 12h00		Fermée
	14h00 - 18h30		
Mardi	9h00 - 12h00	Fermée	
	14h00 - 18h30		Fermée
Mercredi	9h00 - 12h00		
	14h00 - 18h30		
Jeudi	9h00 - 12h00	Fermée	
	14h00 - 18h30		Fermée
Vendredi	9h00 - 12h00	Fermée	
	14h00 - 18h30		
Samedi	9h00 - 12h00		
	13h00 - 18h00		

## En cas d'urgence

M<sup>r</sup> le Maire Hervé Laspalas

06.32.36.10.52

## Les adjoints :

M<sup>r</sup> Daniel Descamps : 06.81.61.77.95

M<sup>r</sup> Philippe Dequesne : 07.82.63.60.94

M<sup>r</sup> Philippe Falempin : 06.82.95.46.75

M<sup>r</sup> Antoine Quilico : 06.60.22.96.37

## Etat-Civil :

### Décès :

MUGUET Marie Claude épouse HANNECART

décédée le 27 Décembre 2021

LEBOUCQ Jean Paul

décédé le 03 Février 2022

CHARLET Alain décédé le 24 Mai 2022

## Dernière minute

Bienvenue aux nouveaux arrivants dans la commune. Nous les invitons à venir s'inscrire en mairie.

D'autre part, nous souhaitons rencontrer tous les jeunes diplômés ou sportifs s'étant fait remarquer dans leur discipline.



Mairie de Sémeries